# Cortébert Informations du Conseil municipal

#### **Eoliennes**

Les Conseils municipaux de Cortébert et Corgémont, d'entente avec les communes bourgeoises, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), les propriétaires et les personnes directement concernées, ont pris acte du bon avancement des travaux en vue de l'implantation d'au maximum quatre éoliennes sur les secteurs des Bises de Cortébert (une) et de Corgémont (trois). Les analyses, examens et contacts avec les instances spécialisées de la Confédération et du Canton confirment jusqu'à présent la faisabilité du projet.

Le 14 juin 2018, la population et les riverains intéressés ont été informés concernant le projet, les aspects paysagers et le calendrier des travaux. Cette soirée d'information publique a aussi eu pour but de recueillir les avis et remarques de façon à les intégrer dans les travaux en cours du projet éolien. Cette soirée d'échange, au début des travaux préparatoires, a été organisée sur la base des bonnes expériences faites avec la centrale éolienne de Juvent en exploitation sur la Montagne du Droit.

Comme les travaux et études avancent bien, le projet pourrait donc être présenté à la population d'ici la fin de l'été 2019. Lors de cette phase officielle d'information et participation de la population, le dossier complet sera publié pour recueillir les avis de toutes les personnes intéressées.

### Grills à gaz

Lors de manifestations publiques utilisant des installations à gaz liquéfié (principalement des grills à gaz), seules des installations contrôlées pourront être utilisées si l'on entend être conforme à la Loi sur les assurances accident (LAA). Dès lors, une feuille d'information sera distribuée avec les demandes d'autorisation pour les manifestations afin de rendre attentif à cette nouvelle réglementation émise par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail.

## **Billets HC St-Imier**

La municipalité étant actionnaire de Erguël Sports SA et ayant cofinancé à ce titre la réfection complète de la patinoire à St-Imier, le Hockey-Club Sainti-Bats a mis à disposition plusieurs dizaines de billets pour des matches de sa première équipe. Les billets sont valables toute la saison et peuvent être utilisés pour les matches à la Clientis Arena. Les personnes souhaitant obtenir ces billets sont priés de s'adresser par écrit au bureau municipal (courrier ou e-mail à <a href="mailto:admin@cortebert.ch">admin@cortebert.ch</a>). Deux billets peuvent être obtenus par personne au maximum et la distribution aura lieu selon le principe du premier arrivé – premier servi, jusqu'à épuisement du stock.

### Poubelles « Robidog »

La voirie a constaté ces dernières semaines que différents déchets ménagers ont été déposés dans les poubelles vertes de type « Robidog » dans le village. Le Conseil municipal rappelle que ces poubelles sont en priorité destinées à recueillir les sachets correspondants et ne sont pas des poubelles publiques ordinaires. Les déchets autres doivent donc être déposés dans les autres poubelles ou à domicile. Merci à tous les usagers de respecter ces règles du jeu.

### Fermeture de l'administration

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du vendredi 21 décembre 2018 à 12h00 au vendredi 4 janvier 2019. Réouverture le lundi 7 janvier 2019 à 8h00.